

Brucellose des bouquetins

Dans une interview récente, Madame la Ministre a conclu - à juste titre - qu'il était nécessaire « d'assainir » la population de bouquetins du massif du Bargy.

Assainir ne veut pas obligatoirement dire éradiquer, bien que l'éradication soit une des mesures envisageables. Mais elle apparaît de moins en moins réalisable à l'heure actuelle, compte tenu de la situation épidémiologique d'une part, celle du terrain d'autre part. En effet, suite à l'élimination d'une grande partie des bouquetins de plus de cinq ans du massif du Bargy l'année dernière, la structure des hardes a été désorganisée puisque la disparition des « vieux » animaux a permis l'accès prématuré des jeunes au rut. En outre, la nature ayant horreur du vide, des mâles des massifs adjacents, Sous-Dine et Aravis, sont venus coloniser le massif du Bargy, phénomène classiquement connu en écologie (phénomène « puits-source »), entre autres pendant la période du rut. C'est ce qui pourrait expliquer l'augmentation considérable du taux de prévalence de la maladie (de 16 à 51%) chez les jeunes animaux entre 2013 et 2014, la brucellose se propageant essentiellement par voie vénérienne. Ce phénomène démontre que la solution d'éradication adoptée n'était pas judicieuse et qu'il aurait mieux valu éliminer progressivement uniquement les bouquetins malades et contaminés, assortissant cette éradication de mesures de protection à l'encontre des animaux indemnes par l'intermédiaire de la vaccination, solution que nous préconisons à nouveau aujourd'hui. En effet, la poursuite des opérations d'abattage de tous les animaux de plus de 5 ans, quel que soit leur statut sanitaire, n'aboutirait qu'à l'exacerbation du phénomène, comme nous venons de le voir.

Dans ce dossier, il est essentiel de prendre la mesure des effets induits par les actions sanitaires tentées ; en effet, les autorités publiques ont un réel besoin d'outils pour pouvoir gérer de telles situations de crise, si tant est qu'elles se reproduisent. En l'occurrence, les mesures d'assainissement, largement éprouvées et efficaces chez les animaux domestiques, se sont avérées contre-productives et dangereuses sur la faune sauvage, qui ne fonctionne pas de la même façon. En effet, cette résultante sanitaire, qui consiste en une amplification paradoxale de la contagion dans la population objet de l'intervention, n'a jamais été constatée en élevage en cinquante ans de lutte contre la brucellose. Ce décalage entre les mesures sanitaires pouvant être mises en jeu entre les cheptels domestiques et la faune sauvage est d'ailleurs régulièrement décrite en littérature scientifique (voir notamment DELAHAY and al., 2009, Management of Diseases in Wild Mammals).

En conclusion, étant donnée la probabilité très faible de contamination de l'Homme et des animaux domestiques d'une part, et le risque quasi-nul de contamination des fromages d'autre part, éléments rappelés par les experts de l'ANSES dans la précédente saisine, il conviendrait désormais de surseoir à l'abattage des bouquetins indemnes et d'envisager l'étude des possibilités de vaccination des animaux non contaminés, en particulier des jeunes. De façon plus globale, il est essentiel de tirer les leçons des expériences tentées en mobilisant sur ce dossier une expertise scientifique indépendante, plutôt que de jouer les apprentis-sorciers sans remise en question du bien-fondé des mesures prises.

Dr. J.M. Gourreau,

Vétérinaire épidémiologiste, directeur de recherches honoraire à l'ANSES,

Vice-président de la commission faune du CNPN